

Quels impacts du désherbage des voies ferrées sur la qualité de l'eau ?

Le 20 avril, la SNCF est venue présenter sa gestion du désherbage des voies ferrées aux agriculteurs du territoire. En effet, pour des raisons de sécurité, la SNCF se doit de maîtriser la végétation sur les voies afin d'assurer le passage des trains.

La gestion du désherbage par la SNCF

L'enjeu principal pour la SNCF est la sécurité : si la végétation se développe, à terme cela peut entraîner la déformation des voies et gêner le passage des trains. Pour éviter cela, les voies et les abords étaient traités chimiquement. Les traitements étaient réalisés par des trains et camions désherbeur, principalement au printemps, avec un rattrapage à l'automne. Les produits utilisés étaient des herbicides foliaires sur le ballaste et la piste.

Depuis le 01/01 2022, la SNCF s'est engagée à ne plus utiliser de glyphosate. Elle a dû s'adapter aux contraintes règlementaires, comme les ZNT riverains. En 2021, la SNCF a déjà expérimenté l'acide pélargonique, un désherbant biocontrôle, sur les abords des passages à niveau avec un camion désherbeur.



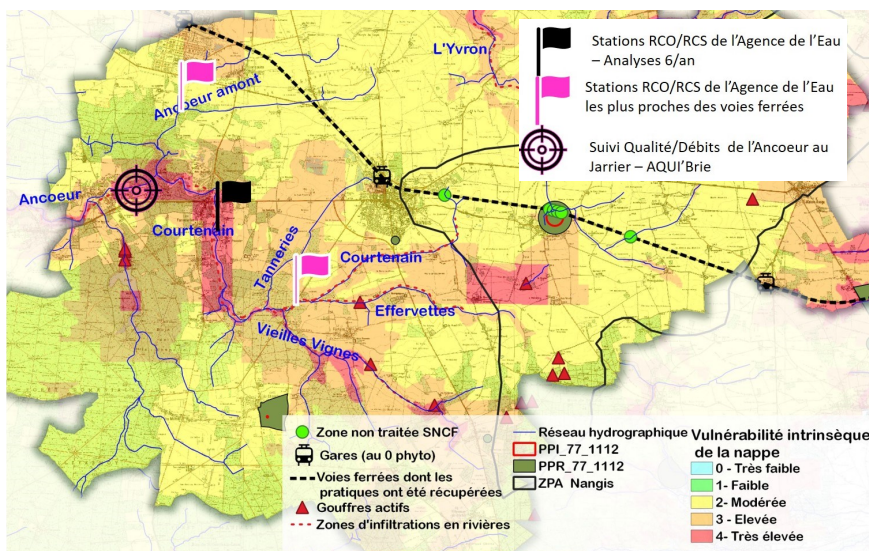
Il y a quelques années, aux abords des sources à Saint-Loup-de-Naud, un géotextile a été testé pour maîtriser la végétation. Ce dispositif installé sous la piste permet de s'affranchir de tout traitement chimique sur ce périmètre de captage immédiat. AQUÍ Brie continuera de suivre l'impact de ces nouvelles pratiques.

A SAVOIR : à partir du 1^{er} juillet 2022, les communes n'ont plus le droit d'utiliser de désherbant chimique, en régie ou en prestation. Elles doivent se tourner vers des alternatives mécaniques ou des produits de biocontrôle.

CONTACT : Marion Personnic, animatrice agricole : marion.personnic@aquibrie.fr / 06.07.99.34.99

Quels impacts du désherbage des voies ferrées sur la qualité de l'eau ?

AQU'rie travaille avec chaque acteur sur le territoire afin de comprendre l'impact de l'ensemble des pratiques sur la qualité de l'eau. La SNCF nous communique ses pratiques depuis 2007, ce qui nous permet d'avoir un suivi fin, de même qu'avec les autres acteurs agricoles ou non.



Plusieurs fois par an, la qualité des rivières du secteur est analysée (Agence de l'eau, AQU'rie) permettant de cartographier et de quantifier la distribution des substances phytosanitaires à l'échelle de ce territoire. Concernant les molécules utilisées spécifiquement par la SNCF, on en retrouve ponctuellement en rivières (ru d'Ancœur, ru du Courtenain) mais en des teneurs faibles.

Les stations de mesures sont très éloignées des voies ferrées et sont situées après les zones d'engouffrements en rivières. Ces raisons expliquent en grande partie la faible incidence de ces pratiques spécifiques à l'échelle globale du bassin.

L'utilisation de l'acide pélargonique s'étant démocratisée récemment chez de nombreux acteurs (SNCF, communes, particuliers, entreprises, ..), AQU'rie travaille actuellement avec le Laboratoire Département pour accélérer sa recherche dans le milieu (en rivières, dans la nappe) car son incidence sur le milieu est pour l'instant très peu connue.

La connaissance des pratiques du territoire est essentielle ! C'est grâce à ce suivi que nous pouvons comprendre la dynamique des transferts à l'échelle du territoire, et vous accompagner au mieux. Nous pouvons ainsi adapter le suivi aux pratiques réelle des acteurs et vous aider à en voir les impacts!

CONTACT : Marion Personnic, animatrice agricole : marion.personnic@aquibrie.fr / 06.07.99.34.99